



CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE  
Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 14 septembre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

-- RÉFÉRENDUM DU 4 NOVEMBRE 2018 --

### **3 259 PERSONNES ONT DEPOSE UNE DEMANDE D'INSCRIPTION EN BUREAU DE VOTE DELOCALISE**

**Le haut-commissariat de la République a reçu au total 3 259 demandes d'inscription en bureau de vote délocalisé.**

Pour rappel, la loi organique du 19 avril 2018 donne la possibilité aux électeurs des communes de Bélep, Ouvéa, Lifou, Maré et de l'île des Pins résidant sur la Grande Terre de voter dans un bureau de vote délocalisé, à Nouméa.

La période d'inscription, qui s'étendait du 4 juin au 14 septembre est désormais close.

**Contact presse :**  
Charlotte Mannevy  
☎ 26 64 22 – 77 71 93  
@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr